

Compte rendu de la réunion du 26 octobre 2012

Membres présents

Mesdames Marie-Claude MOREAU, Martine AUDIBERT et Céline PARIGOT (représentante du comité directeur)

Messieurs José VIÉ, Christian GUILLAUD, Jacky HERVOUET, Francis PETITCOLLOT, Daniel FERTIN, Jérôme GASSET, Thierry GILBERT, Michel NAUDIN, Jean-Baptiste PEYRAUD, Raymond THILLOU et Daniel TRUCHY

Membres absents excusés

Madame Florence VIÉ
Monsieur Christophe GUYOT

Point sur le championnat

Retrait d'engagement après établissement du calendrier (amende de 31 €)	Rosoirs
---	---------

1ère journée de championnat du 30/09/12

Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Merry-la-Vallée
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Merry-la-Vallée (feuillelet bleu) Cravant (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	ACSTA, Fruehauf, Charmoy, Guerchy, La Selle sur le Bied, FMC Sens, Véron 1 et Portugais de Villeneuve (nom du dirigeant non indiqué) Merry-la-Vallée (nom du dirigeant et numéro des maillots non indiqués) Pont-sur-Yonne (numéro des maillots non indiqué)
Terrain non tracé (amende de 8 €)	Alliance Nord
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Beauvoir</u> score match Saint-Julien 1/Beauvoir : 3-0 et 1 pt pour Beauvoir le match retour du 27 janvier se jouera à Saint-Julien <u>Saint-Denis-les-Sens</u> score match Chéu/Saint-Denis-les-Sens : 3-0 et 1 pt pour St-Denis-les-Sens <u>Sergines</u> score match Sergines/AFC Auxerre : 0-3 et 1 pt pour Sergines

Forfait non déclaré (amende de 16 €)	Chéroy score match Migennes/Chéroy : 3-0 et 0 pt pour Chéroy le match retour du 27 janvier se jouera à Migennes Averoës
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Arces
Cas particulier : Alliance Nord : équipe incomplète au début du match score match Alliance Nord / Villeroy : 0-3 et 1 pt pour Alliance Nord	

Information : Christian GUILLAUD fait lecture du rapport de M. PINAUDEAU (Arces) sur le match Soucy 1/Arces. La commission en prend note

2ème journée de championnat du 07/10/12	
Carton jaune	Nicolas GESLIN (Sergines) Vincent HOUVENAEGHEL (Arces)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Ormoy et Montacher
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	FMC Sens (feuillelet bleu) Etoile Auxerre, Beauvoir et Saint-Julien 1 (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Auxerre United, Etoile Auxerre, Chemilly 2, Domats 2 et Montacher (nom du dirigeant non indiqué) Soucy 2 (numéro de maillots non indiqué)
Défaut de licence (amende de 5 €)	Saint-Julien 1 (5 joueurs n'ont pas présenté leur licence, soit amende totale de 25 €)
Joueur sur aucune liste d'équipe (amende de 8 €)	Soucy 1 : Mickaël BOILOT Chemilly 2 : Thierry DIEUDONNE Saint-Julien 1 : Christophe CHAMROUX
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	Joigny
Forfait général (amende de 46 €)	Averoës et Saint-Denis-les-Sens
Cas particulier : Saint-Julien 1 : l'équipe de Saint-Julien 2 ayant demandé le report de son match, aucun de ses joueurs ne devait renforcer l'équipe 1. Par conséquent, 2 joueurs sont déclarés non qualifiés score match Villeroy / Saint-Julien 1 : 3-0 et 0 pt pour Saint-Julien 1	

3ème journée de championnat du 14/10/12	
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Sergines, Escamps et Beaumont
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Bussy-en-Othe
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Avicenne et Escamps (nom du dirigeant non indiqué)
Licence 2012 – 2013 sans photo (5 €)	Saint-Julien 2 : Alexis CORSO, Ludovic RODON, Wenceslas THOMAS, Aurélien JORQUERA , soit 20 € d'amende Saint-Julien 1 : pour les 8 joueurs, soit 40 € d'amende
Joueur sur aucune liste d'équipe (amende de 8 €)	Saint-Julien 2 : Azsan KAHYAOGU Chemilly 2 : Thierry DIEUDONNE et David VIGREUX, soit 16 € d'amende Chemilly 1 : Philippe SZEWZYK et Aurélien MENARD, soit 16 € d'amende
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Chéu
Défaut de toutes les licences (amende de 25 €)	Sergines
Forfait général (amende de 46 €)	Joigny

Cas particulier :

Sergines : 2 joueurs non licenciés, score match Sergines / Villefargeau : 0-3 et 0 pt pour Sergines conformément à l'article 45 du Règlement National. D'autre part, le dossier sera transmis au Comité Directeur pour suite à donner

Alliance Nord : heure réglementaire de début de match dépassée
score match Alliance Nord / Senan 2 : 0-3 et 1 pt pour Alliance Nord

4ème journée de championnat du 21/10/12

Carton jaune	Georges MORAIS (Arces) Benjamin MILPIED (Mailly-la-Ville) Auhan MAHFAUT (Alliance Nord)
Feuille de match non reçue (amende de 5 €)	Chéroy et Beaumont (feuillelet bleu) Alliance Nord, Merry-la-Vallée et Senan 1(feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Escamps (nom du dirigeant non indiqué)
Licence sans photo (5 €)	Senan 2 : Julien CARRON et Grégory SPENETTE, soit 10 € d'amende
Joueur sur aucune liste d'équipe (amende de 8 €)	Saint-Julien 2 : Valentin HOUWEE et Azsan KAHYAOGU, soit 16 € d'amende Chemilly 1 : Philippe SZEWZYK , Aurélien MENARD, Andjilane SAID et Roger EKOUNDZOLA, soit 32 € d'amende
Carton rouge direct (amende de 8 €)	Saint-Julien 2 : Wenceslas THOMAS : 1 pt de moins au classement pour son équipe
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Sergines</u> score match Avicenne / Sergines : 3-0 et 1 pt pour Sergines le match retour du 3 mars se jouera à Auxerre <u>Irancy</u> score match Portugais de Villeneuve/Irancy : 3-0 et 1 pt pour Irancy le match retour du 3 mars se jouera à Villeneuve-sur-Yonne
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Mailly-la-Ville

Point fiche projet de la commission

Les membres de la commission évaluent le budget prévisionnel 2013 pour les projets de développement liés à l'activité football, à savoir : développement des équipes féminines, développement des équipes masculines dans le sud du département et équipement des nouveaux arbitres.

Formation des arbitres

13 se sont inscrits à la formation du samedi 20 octobre, 12 se sont présentés :

Daniel BROUCKSAUX (St Julien du sault)	Nicolas BRULE (Piedalloues),
Laurent CHAMOIX (Laroche)	Manuel DA SILVA (Beauvoir),
Didier DURBECQ (Les Bries)	Bruno GUEUDET (Montacher),
Michel LERUEN (Paron)	Mickael LESCUREUX (Fleury la vallée),
Kevin MANCARELLA (Bussy en othe)	Maxime RIQUEZ (Domats),
Jordan VOLKAERT (Villefargeau)	Ramazan YILMAZ (ASCTA auxerre).

Tirage de la coupe de l'Yonne

Sur les 78 équipes inscrites en début de saison, 17 ne participent pas à la Coupe : 4 équipes ont déclaré forfait général (Averoes, Rosoires, Joigny et Saint-Denis-les-Sens), 7 équipes ne souhaitent pas participer (Appoigny, Les Bries, Piedalloues 3, Beauvoir, Beines, Saint-Julien 1 et Saint-Julien 2) et 6 ne participent pas par manque d'arbitre officiel ou candidat (Chéroy, Cravant, Guerchy, Merry-la-Vallée, Ormoy et Portugais de Villeneuve).

Il reste par conséquent 61 équipes en compétition.

Les matches se dérouleront le dimanche 11 novembre 2012 à 9h30 sur le terrain du premier nommé.

Rappels : Les matches de Coupe ne peuvent être reportés. Tout forfait, déclaré ou non, en Coupe, entraînera une suppression de 2 points au Championnat.

Soucy 2 / Laroche	Mailly-la-Ville / Stade Auxerrois 1
ACSTA / Domats 1	Chéu / Saint-Aubin-Châteauneuf
Saint-Siméon / Alliance Nord	Montacher / Villeroy
Domats 2 / Gurgy	Fleury-la-Vallée / FMC Sens
Irancy / Chablis	Beaumont / Charbuy
Villefargeau / Chemilly 2	Villeneuve-la-Guyard / Piedalloues 2
Piedalloues 1 / Avicenne	Senan 1 / Soucy 1
Arces / Véron 2	Vinneuf-Courlon / Egriselles-le-Bocage
Pont-sur-Yonne / Chevannes 2	Paron 1 / Chemilly 1
Escamps / Migennes	Chtack / Brichères
Seignelay 2 / Saint-Valérien	Etoile Auxerre / Diges
Bussy-en-Othe / Paron 2	Fruehauf / Auxerre United
Véron 1 / Saint-Georges	Noé / La Selle sur le Bied
Sergines / Senan 2	Stade Auxerrois 2 / Esnon
Chevannes 1 / Envol Rive Droite	AFC Auxerre / Seignelay 1
Charmoy / Exempt	

Questions diverses

➤ Coupe Nationale à 11

Résultats du 14 octobre 2012 pour les équipes de l'Yonne :

Esnon/Mailly (89)	Noyelles lès Seclin (59)	4 - 1
Paron (89)	Masny (59)	5 - 3
Chtack (89)	Vred (59)	0 - 4
Pont Rommel Hazebrouck (59)	Auxerre United (89)	3 - 0 (forfait d'Auxerre United)

Matches joués le 18 novembre 2012

Grain d'orge LEERS (59)	Paron (89)
Hondeghem (59)	Esnon/Mailly (89)
Colmar Armentières (59)	Chtack (89)
Auxerre United (89)	Cappelle la Grande (59)

➤ Agnès GAUTHERIN, présidente de l'UFOLEP, ainsi que José VIÉ et Christian GUILLAUD ont rencontré André MILOT, président du District. Celui-ci souhaite renouer le dialogue avec l'UFOLEP et instituer des commissions mixtes auxquelles participeront Christian GUILLAUD et Daniel FERTIN.

➤ Le tournoi national seniors et le tournoi des vieux crampons se dérouleront le samedi 11 et le dimanche 12 mai 2013 dans un lieu qui n'est pas encore déterminé.

➤ Le 18 novembre, les terrains des Piedalloues seront indisponibles en raison du cross annuel de l'Yonne Républicaine. Le match entre Piedalloues 1 et Soucy 1 est donc inversé, il se jouera à Soucy. Le match retour du 28 avril se jouera à **Jussy**.

➤ Emmanuel LUCAZEAU (Esnon) a proposé à la commission d'indiquer sur le site dans la rubrique « annuaire des clubs » le lien pour accéder au site des clubs qui en ont ouvert un. Les membres de la commission n'y sont pas favorables.

➤ Le club des Bries souhaite organiser fin juin 2013 un tournoi regroupant toutes les équipes qui ont terminé en tête de leur groupe.

➤ La prochaine session d'arbitrage aura lieu le samedi 23 mars 2013.

➤ Les dirigeants qui sollicitent un forfait par mail auprès de Daniel FERTIN sont invités à bien indiquer le nom de leur équipe et le groupe dans lequel elle évolue.

➤ La commission fait appel à candidatures pour organiser les finales de Coupe le 2 juin 2013 ainsi que la réunion annuelle du 28 juin 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU